

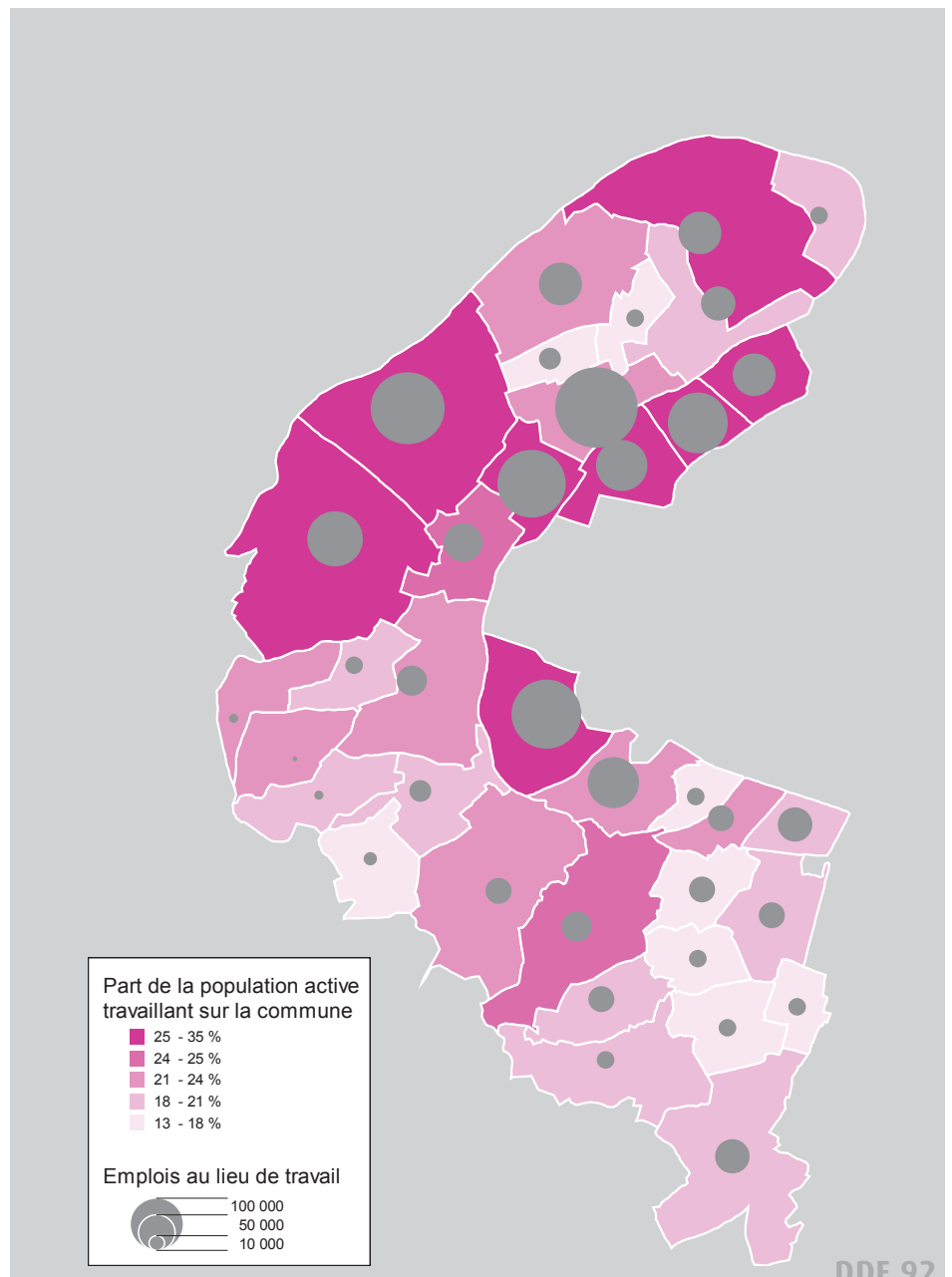
Les déplacements domicile-travail dans les Hauts-de-Seine

Le recensement de 2006 apporte un nouvel éclairage sur les déplacements domicile – travail dans les Hauts-de-Seine. Trois actifs sur quatre résidant dans les Hauts-de-Seine travaillent hors du département. Simultanément, plus de 500 000 actifs n’habitant pas dans le département viennent y travailler. Les infrastructures de transport structurent donc fortement les relations entre les lieux d’emploi et les lieux de résidence. Par rapport aux données du recensement de 1999, la part des transports en commun est nettement plus élevée pour les déplacements domicile – travail des habitants des Hauts-de-Seine : 35% en 2006 contre 27% en 1999 à l’intérieur du département, 54% contre 44% vers l’extérieur.

Les déplacements domicile-travail représentent aujourd’hui moins d’un déplacement sur deux sur les 3,5 déplacements quotidiens des franciliens (source : direction régionale de l’Équipement - enquête globale transport de 2001). Les autres déplacements (loisirs, sorties, achats, etc.) sont devenus majoritaires après une augmentation importante depuis une vingtaine d’années (+70%). Pourtant les déplacements domicile-travail restent structurants pour les transports franciliens, en particulier car ils déterminent le dimensionnement des infrastructures tant routières que de transports en commun.

Globalement, les lieux d’emplois des actifs des Hauts-de-Seine sont en 2006 :

- Le département pour plus de la moitié d’entre eux, 53% (sauf indications contraires, l’ensemble des données présentées dans ce document sont issues du recensement de la population) environ, selon les chiffres du dernier recensement ;
- Paris pour environ 30% d’entre eux ;
- Les Yvelines pour environ 6% d’entre eux ;
- Les autres départements (notamment la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne) représentent, chacun, une part inférieure à 4% des déplacements des alto séquanais.



Le phénomène de navette domicile travail est ainsi très marqué dans les Hauts-de-Seine. Seulement la moitié des actifs du département travaille dans les Hauts-de-Seine pour plus des deux tiers sur Paris. Moins d'un actif sur quatre des Hauts-de-Seine travaille dans sa commune de résidence, pour plus de 30% en moyenne régionale. Toutefois, des constats équivalents peuvent être faits dans les autres départements de Petite Couronne. Ainsi, seulement 22% des habitants du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis travaillent dans leur commune de résidence.

Le département des Hauts-de-Seine attire 516 000 actifs venant d'autres départements. C'est bien plus que

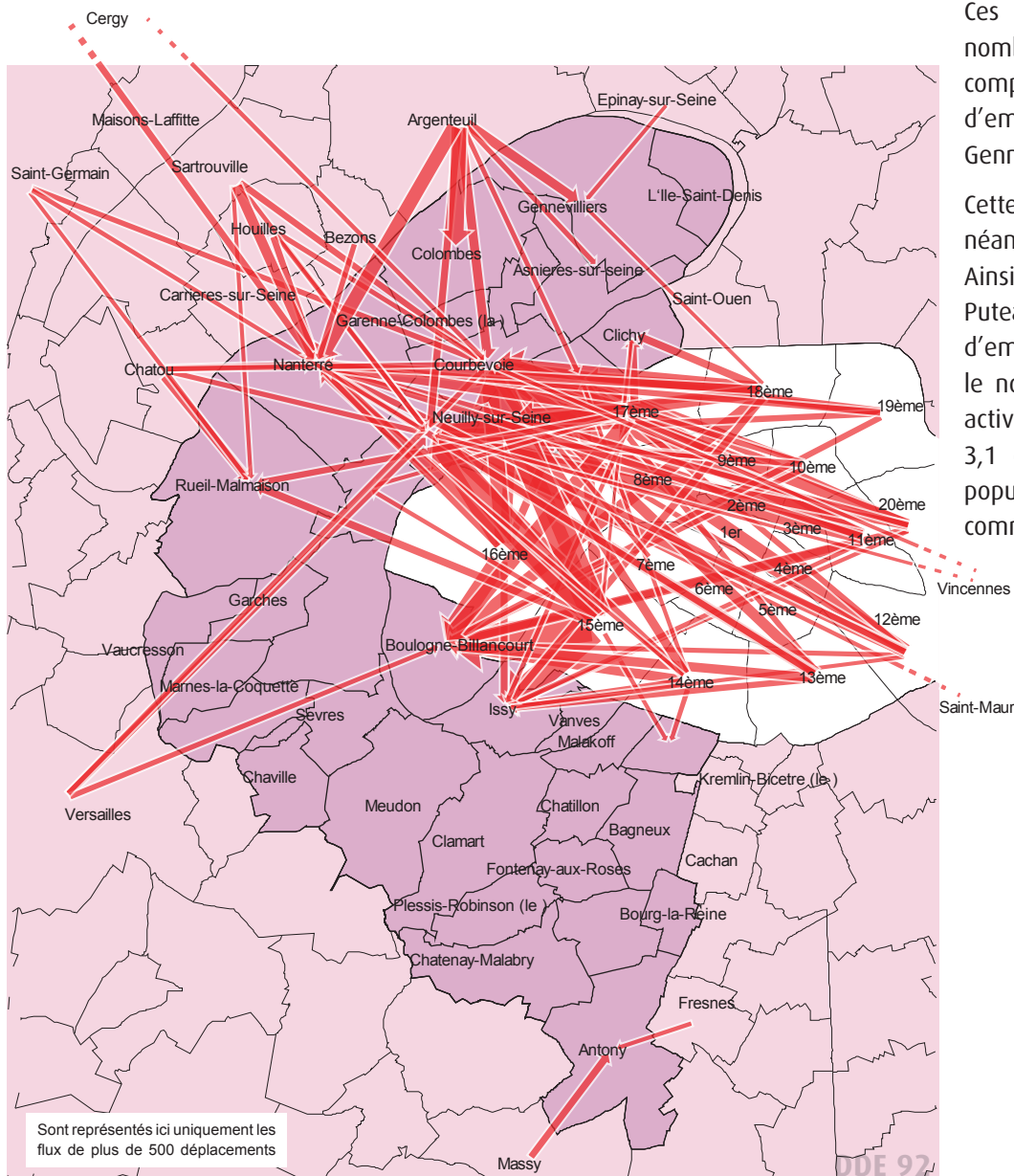
les départements du Val-de-Marne ou de la Seine-Saint-Denis qui attirent respectivement 226 000 et 248 000 actifs, soit moins à eux deux que le département des Hauts-de-Seine.

Le nombre d'emplois situés dans les Hauts-de-Seine est en effet très élevé. Les Hauts-de-Seine comptaient en 2006 environ 900 000 emplois pour seulement 815 000 en 1999. Toutefois, le nombre d'actifs résidant à lui aussi progressé de 11% entre 1999 et 2006 (de 651 000 à 721 800). Les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne comptent, pour leur part, respectivement 526 585 et 505 000 emplois.

Les déplacements des autres départements vers les Hauts-de-Seine (voir carte ci-dessous) confirment que les flux les plus importants se structurent autour des infrastructures lourdes de transports en commun (RER A principalement), plutôt qu'autour des infrastructures routières (A86, A15 par exemple).

Les communes comportant le plus d'emplois sur leur territoire sont souvent celles pour lesquelles la population active est la plus nombreuse à travailler dans sa commune de résidence. Ainsi, 35% de la population active de la commune de Nanterre a un emploi sur la commune. Les actifs gennevillois travaillent eux aussi pour près d'un tiers d'entre eux à Gennevilliers. Ces deux communes comportent un nombre élevé d'emplois : Nanterre comprend sur son territoire 75% plus d'emplois que sa population active et Gennevilliers plus de 50%.

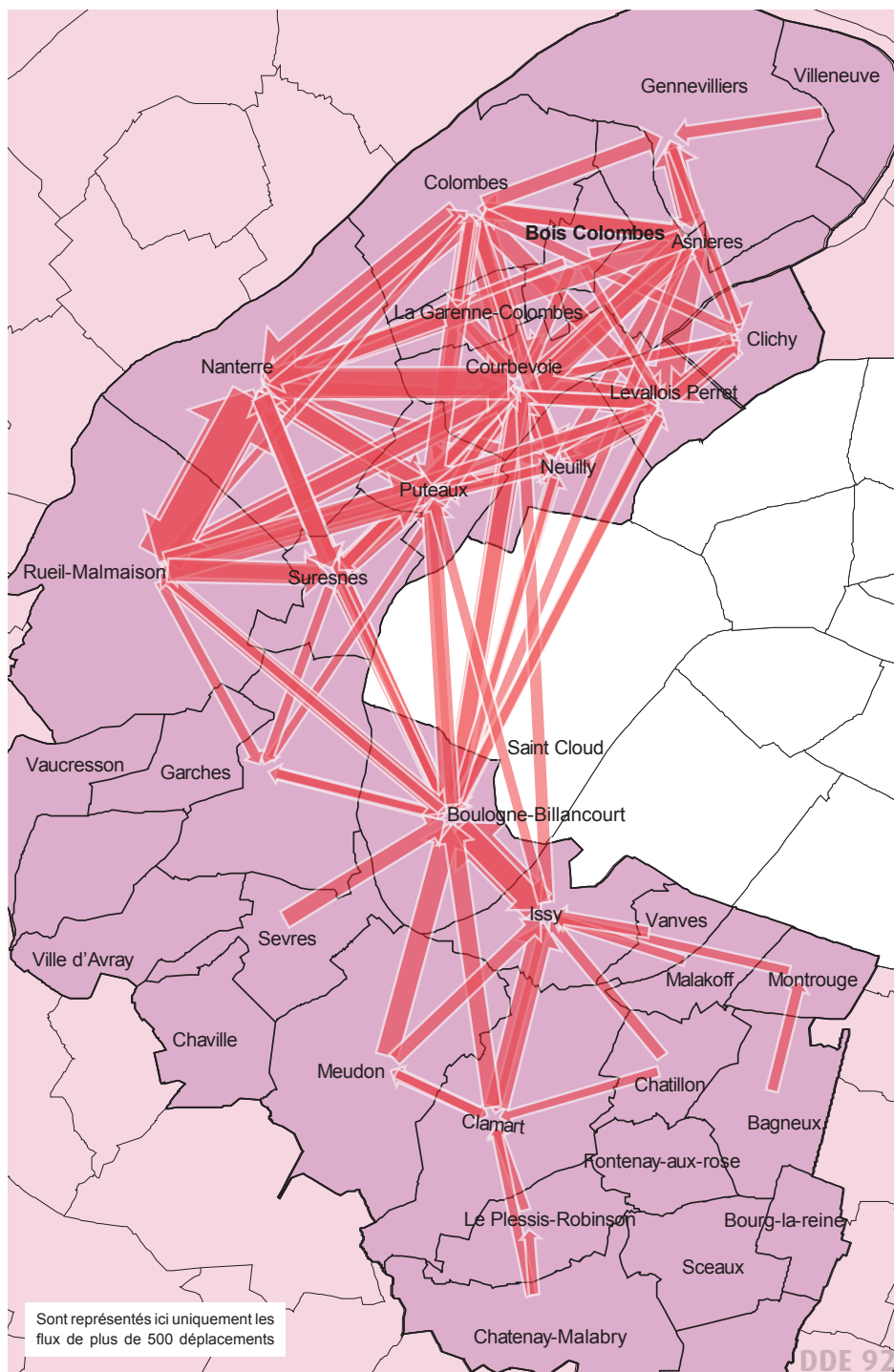
Cette observation ne constitue pas néanmoins une règle générale. Ainsi pour des communes comme Puteaux et Courbevoie dont les taux d'emplois (c'est à dire le rapport entre le nombre d'emplois et la population active) sont élevés, respectivement 3,1 et 2, seulement le quart de la population active travaille sur sa commune de résidence.



Les modes de déplacements

Pour les déplacements domicile-travail à l'intérieur du département, les alto-séquanais privilégient la voiture particulière pour environ 40% d'entre eux, aux transports en commun (35,4%). L'utilisation des transports en commun est toutefois sensiblement plus élevée selon les données de 2006 que dans les données du recensement de 1999. En 1999 en effet, seulement 27,4% des actifs de déplaçant sur le département utilisait les transports en commun.

Pour les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne les déplacements internes s'effectuent pour la moitié d'entre eux environ en véhicule particulier. En outre, l'utilisation des transports en commun est plus faible sur ces départements que pour celui des Hauts-de-Seine, seulement un quart des déplacements en Val-de-Marne et 30% environ pour la Seine Saint-Denis.



Flux des déplacements internes dans le département (source : Insee - recensement 2006)

Le cas particulier de la Défense

L'étude sur la mobilité sur le secteur de la Défense, réalisée en 2006, montre que les flux de déplacements pour ce secteur sont de plus en plus importants. Ainsi, à peine un salarié de la Défense sur cinq, aujourd'hui, habite le département. Les temps de trajet se sont également allongés par rapport à l'enquête de 1998. Du fait de leur éloignement de leur lieu de travail, les salariés de La Défense mettent en 2006 plus de temps pour rejoindre leur bureau (49 minutes contre 44 minutes en 1998). Les salariés de la Défense se sont éloignés. Par rapport à la précédente enquête, une part plus faible de salariés habite Paris (-3 points) et les Hauts-de-Seine (-2 points). Les salariés sont notamment moins nombreux à résider dans les communes les plus proches de La Défense : Courbevoie (2,8% en 2006 contre 3,7% en 1998), Nanterre (1,3% contre 2%), Puteaux (1,2% contre 1,9% en 1998). Cette baisse profite à la Grande Couronne en particulier aux Yvelines (18% en 2006 contre 16% en 1998), au Val d'Oise (9% contre 8%) mais aussi à des départements non franciliens (l'Eure 0,5% et surtout l'Oise 1%).

On remarquera que les cadres résident plus souvent dans les Hauts-de-Seine et surtout à Paris, les employés plutôt en Seine-Saint-Denis, Val d'Oise et Seine-et-Marne soit les départements les plus éloignés et souvent les plus mal desservis.

Pour les déplacements en dehors du département, les alto-séquanais privilégient les transports en commun pour plus de la moitié d'entre eux (54,2%). Ils n'étaient que 43,7% d'entre eux en 1999.

La moitié environ des déplacements des alto-séquanais vers les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne s'effectue, toutefois, en véhicule particulier et plus des deux tiers de ceux vers les Yvelines et l'Essonne.

Dans un département où les transports et les déplacements représenteraient

encore près de 50% des émissions de gaz à effet de serre selon le Bilan Carbone du Conseil Général des Hauts-de-Seine de 2004, la part des transports en commun progresse dans les déplacements domicile-travail. On peut penser que cette part progressera encore dans les années à venir avec les mises en services des prolongements des tramways T1 et T2 en direction de Colombes et du Pont de Bezons et celle du tramway T6 (Châtillon - Vélizy). Cette ligne desservira, en effet, plusieurs communes du sud du département pour lesquelles

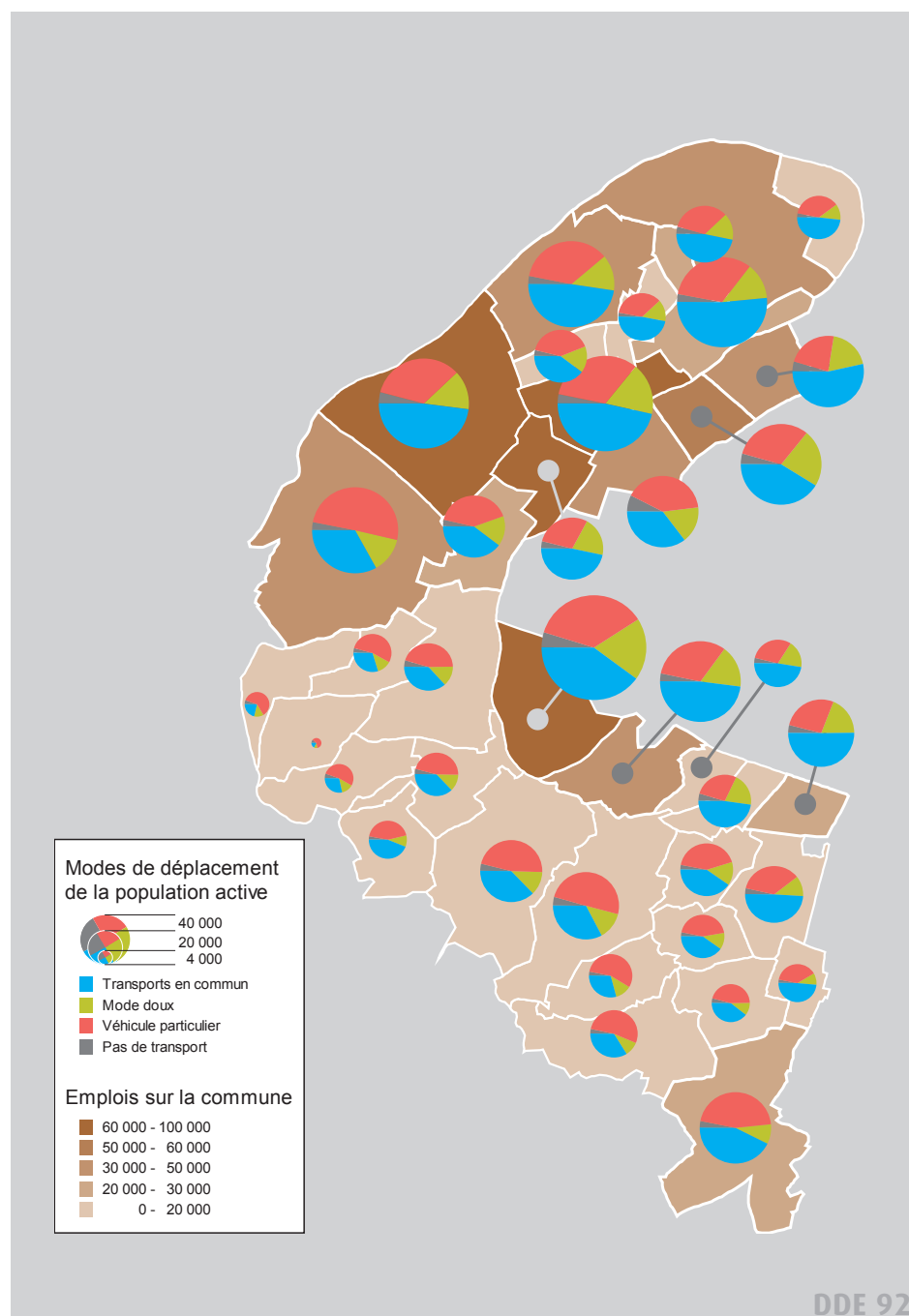
l'utilisation des transports en commun dans les déplacements domicile-travail est faible (voir carte ci-dessous). La mise en service d'Arc express et/ou du Réseau Primaire associé au Grand Paris devrait également faciliter les échanges entre départements et entre grands pôles d'emplois.

Malgré cette augmentation de la part des transports en commun et des modes de déplacements non motorisés, la situation dans les Hauts-de-Seine devrait rester encore assez éloignée de la situation parisienne où seulement un actif sur dix travaillant dans la capitale utilise un véhicule particulier. Sur le département un tel taux d'utilisation de modes déplacement faiblement émetteurs de gaz à effets de serre ne se retrouve que sur le quartier d'affaires de la Défense où 80% des salariés emprunte les transports en commun.

Dans seulement 8 communes du département, les actifs utilisent, pour plus de la moitié d'entre eux, un véhicule particulier. Il s'agit pour une part importante des communes du centre des Hauts-de-Seine : Marnes-la-Coquette (66,2%), Vaucresson (64,7%), Ville d'Avray (56,5%) et Garches (56,2%). Ces communes présentent deux particularités : les niveaux de revenus de leurs populations sont très élevés et elles sont relativement mal desservies par les transports en commun.

Pour certaines communes, la population est moins aisée mais la faiblesse de l'offre de transports en commun engendre une forte utilisation des voitures particulières. C'est le cas de commune comme Le Plessis-Robinson (57,6%), Châtenay-Malabry (55,2%) ou Clamart (52,2%).

Pour certaines communes mal desservies la population utilise néanmoins majoritairement les transports en commun. C'est le cas notamment de Villeneuve-la-Garenne où la moitié de la population active se rend au travail en transports en commun.



Annexe 1 : Exemple de Villeneuve-la-Garenne

Pour, une commune comme Villeneuve-la-Garenne, la carte (ci-dessous) montre que les déplacements s'opèrent en grande partie vers les pôles d'emplois les plus proches.

Près du tiers (30,7%) de la population active de Villeneuve-la-Garenne travaille sur le pôle Villeneuve – Gennevilliers – Saint-Denis, plus de 20% sur Paris, et seulement 7,5% sur le pôle de la Défense (Nanterre, Puteaux, Courbevoie). Toutefois, alors que la commune est limitrophe de la Seine-Saint-Denis, on constate que seulement 1 actif de Villeneuve sur 10 travaille en Seine-Saint-Denis.

Une meilleure desserte, notamment par les transports en commun, vers les pôles d'emplois de la Défense, de la Seine-Saint-Denis et de Roissy,

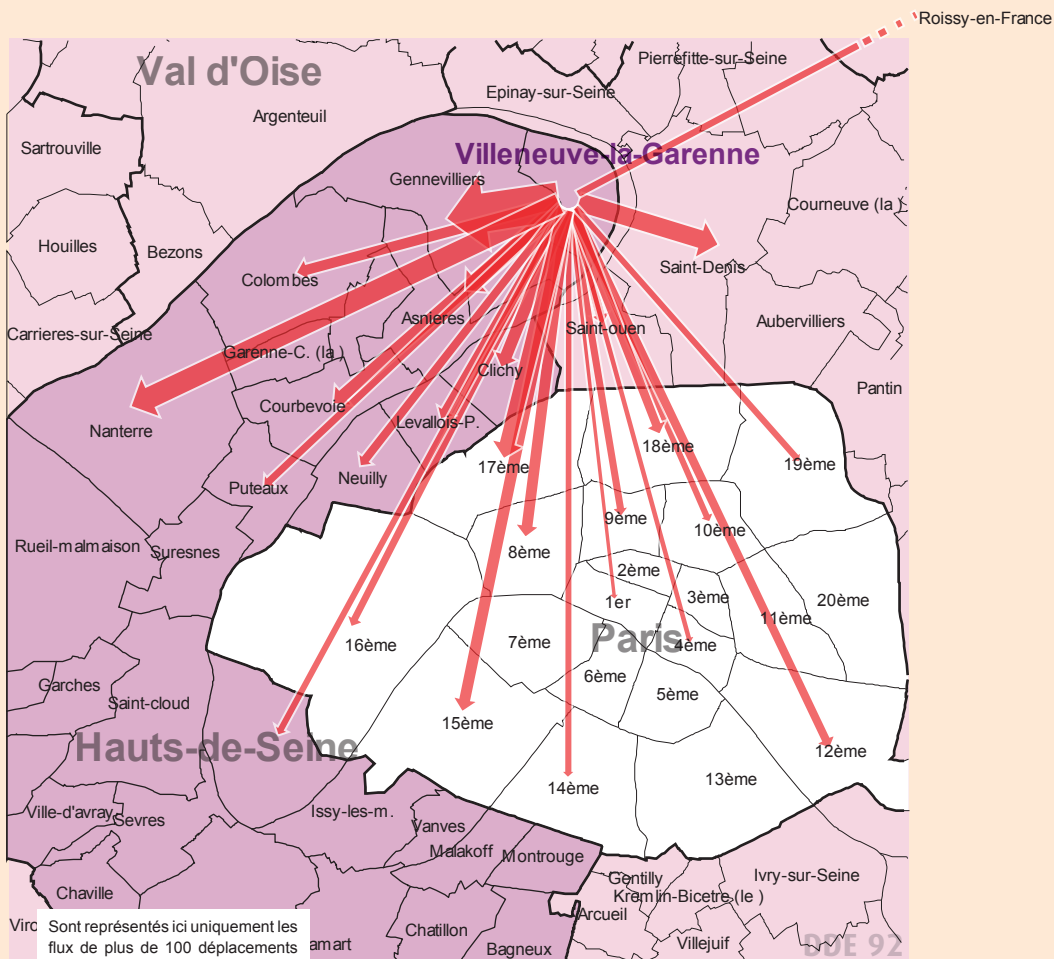
pourrait faciliter l'accès à l'emploi dans une commune connaissant un fort taux de chômage (16,1% suivant les données du recensement de 2006).

Si l'on considère les flux de déplacements intra-départementaux, les plus importants d'entre eux concernent des communes voisines. Ainsi, les déplacements de Nanterre à Rueil-Malmaison représentent un flux de 4 700 personnes. Avec ces deux flux de déplacements seul celui de Colombes vers Nanterre dépasse les 2 000 unités.

La carte (ci-dessous) montre également un profond déséquilibre entre la partie nord du département où l'offre de déplacements intra-départementaux en transports en commun « lourds » est abondante

et la partie sud du département où celle-ci est plus restreinte. On notera, également, l'importance des échanges entre le pôle d'emplois de la Défense et celui de Boulogne – Issy-les-Moulineaux ainsi que ceux au nord du département entre Nanterre-La Défense, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne. La mise en place du prolongement de la ligne T1 du tramway devrait faciliter ces déplacements.

Les déplacements des autres départements vers les Hauts-de-Seine (voir carte page précédente) confirment que les flux les plus importants se structurent autour des infrastructures lourdes de transports en commun (RER A principalement), plutôt qu'autour des infrastructures routières (A86, A15 par exemple).



Annexe 2 : Mode de déplacement de la population active.

Communes	Population active	Résidence et lieu de travail sur la même commune	Emplois sur la commune	Déplacement en mode doux	Transports en commun	Véhicules particuliers	% des ménages ne possédant pas de véhicule particulier
Antony	26 922	20,5%	21 705	8,9%	44,1%	47,0%	20,8%
Asnières-sur-Seine	39 694	18,5%	22 984	13,2%	53,0%	33,8%	35,5%
Bagneux	17 348	19,0%	14 246	11,9%	50,4%	37,7%	33,6%
Bois-Colombes	12 781	14,6%	6 276	15,0%	48,1%	36,9%	34,0%
Boulogne-Billancourt	52 906	30,7%	76 416	19,9%	41,9%	38,2%	35,8%
Bourg-la-Reine	8 938	13,5%	5 509	9,9%	50,0%	40,2%	27,7%
Châtenay-Malabry	14 071	19,2%	7 634	9,8%	35,0%	55,2%	23,3%
Châtillon	16 243	16,7%	12 321	14,8%	41,4%	43,8%	24,6%
Chaville	9 147	15,8%	3 543	10,0%	45,1%	44,9%	21,0%
Clamart	23 314	24,0%	19 101	13,4%	34,3%	52,3%	22,4%
Clichy	27 273	25,3%	34 556	20,1%	55,7%	24,2%	51,1%
Colombes	36 511	23,6%	31 133	13,7%	49,1%	37,2%	34,3%
Courbevoie	43 553	23,9%	96 594	18,1%	47,9%	34,1%	31,7%
Fontenay-aux-Roses	11 214	17,2%	7 541	12,9%	41,1%	46,0%	24,8%
Garches	8 020	20,6%	6 152	12,5%	31,4%	56,2%	16,2%
La Garenne-Colombes	14 213	15,5%	11 202	16,8%	41,0%	42,2%	27,5%
Gennevilliers	16 723	32,8%	31 629	15,8%	48,7%	35,6%	40,6%
Issy-les-Moulineaux	31 951	22,3%	46 143	17,4%	49,4%	33,2%	33,2%
Levallois-Perret	31 895	25,9%	57 234	23,8%	43,0%	33,3%	40,4%
Malakoff	14 727	21,0%	14 753	20,8%	49,9%	29,3%	38,5%
Marnes-la-Coquette	676	22,6%	1 014	13,5%	20,3%	66,2%	8,2%
Meudon	20 049	22,7%	14 760	12,4%	38,7%	48,9%	22,6%
Montrouge	22 923	18,5%	21 276	19,2%	52,0%	28,8%	41,1%
Nanterre	38 634	35,0%	78 699	14,4%	50,0%	35,6%	34,8%
Neuilly-sur-Seine	26 180	28,0%	45 773	17,5%	38,4%	44,1%	30,1%
Le Plessis-Robinson	11 598	18,1%	12 202	12,0%	30,4%	57,6%	20,7%
Puteaux	21 659	26,1%	75 834	21,1%	48,3%	30,6%	37,7%
Rueil-Malmaison	37 008	29,5%	48 810	13,7%	34,0%	52,3%	19,7%
Saint-Cloud	13 154	22,8%	16 947	13,8%	38,4%	47,7%	18,5%
Sceaux	7 989	16,7%	5 748	11,1%	41,2%	47,7%	22,9%
Sèvres	11 085	20,2%	10 192	13,2%	38,5%	48,2%	19,7%
Suresnes	21 476	24,5%	27 434	16,2%	41,2%	42,6%	27,5%
Vanves	13 176	16,9%	7 631	19,1%	49,1%	31,8%	34,2%
Vaucresson	3 728	21,5%	2 659	12,9%	22,5%	64,7%	10,1%
Ville d'Avray	4 854	18,2%	1 889	13,4%	30,1%	56,5%	14,4%
Villeneuve-la-Garenne	10 167	20,9%	7 966	12,1%	49,5%	38,4%	35,6%
Hauts-de-Seine	721 800	23,5%	905 504	15,7%	44,5%	39,8%	31,3%

Direction départementale de l'Équipement des Hauts-de-Seine

167/177 avenue Joliot Curie - BP 102 - 92013 Nanterre Cedex

Directeur de la publication : Christian **Curé** – Rédaction : François **Bertrand**, Gildas **Le Pennec**
 Relecture : Suzy **Brissac** - Mise en page : Philippe **Masingarbe** – Crédit photos : DDE 92 (sauf mentions)

Ce document est disponible en téléchargement sur le site de la DDE des Hauts-de-Seine
www.hauts-de-seine.equipement.gouv.fr

